



PLAN DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LOCAL DE VILLE-MARIE

Des interventions ciblées pour protéger
nos richesses patrimoniales

TABLE DES MATIÈRES

01. CONTEXTE	4
02. APPROCHE DE CONCERTATION	8
03. VISION	9
04. INTERVENTIONS DE VILLE-MARIE	10
• INTERVENTION 1 : Produire un inventaire du patrimoine de proximité pour l'architecture résidentielle bâtie avant 1945	10
• INTERVENTION 2 : Constituer un inventaire des bâtiments résidentiels vacants	11
• INTERVENTION 3 : Élaborer des lignes directrices encadrant la transformation des maisons de type <i>shoebox</i>	12
• INTERVENTION 4 : Protéger les enseignes d'intérêt patrimonial	13
• INTERVENTION 5 : Identifier de nouveaux immeubles d'intérêt patrimonial	15
• INTERVENTION 6 : Raffiner les objectifs et critères en matière d'intégration architecturale	17
• INTERVENTION 7 : Limiter la démolition d'immeubles d'intérêt dans le secteur du Village Shaughnessy	19
• INTERVENTION 8 : Faciliter le maintien et la rénovation du patrimoine bâti privé occupant le domaine public	20
• INTERVENTION 9 : Préserver les bâtiments religieux	21
• INTERVENTION 10 : Assurer une vocation pérenne pour les anciennes stations de pompage Craig et Riverside	22

MOT DE LA MAIRESSE



Du Village Shaughnessy au quartier de Sainte-Marie, en passant par le Vieux-Montréal, le centre des affaires et le Quartier chinois, Ville-Marie se démarque par son identité urbaine unique construite au fil des siècles par nos ancêtres. Nos milieux de vie, nos rues et nos façades regorgent de richesses patrimoniales exceptionnelles et diversifiées qui témoignent de notre histoire. Cet héritage architectural et paysager inestimable a tissé l'ADN de notre métropole; il mérite notre plus grande considération.

Afin de faire bénéficier les générations actuelles et futures de ce précieux legs collectif, Ville-Marie déploie aujourd'hui une première planification en matière de mise en valeur de son patrimoine. S'inscrivant dans le cadre du Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal, le Plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie vise à faire connaître, à protéger et à valoriser les précieux pans de l'histoire de notre métropole.

Protection des enseignes commerciales d'intérêt patrimonial, mise en valeur du patrimoine de proximité, encadrement de la transformation des maisons *shoebox*, ajout de nouveaux immeubles d'intérêt patrimonial au Règlement d'urbanisme de Ville-Marie : voilà quelques-unes des 10 interventions concrètes que l'Arrondissement s'engage à réaliser au cours des prochaines années.

Pour mener à bien nos engagements, la collaboration de toute la communauté sera essentielle. Citoyens et citoyennes, propriétaires d'immeubles résidentiels et commerciaux, promoteurs immobiliers, entrepreneurs en construction, architectes : le patrimoine est l'affaire de tout le monde et nous devons en prendre soin.

Ensemble, protégeons nos richesses collectives.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal et de Ville-Marie

CONTEXTE

Ce document présente le résultat d'un processus évolutif visant à préserver, à faire connaître et à mettre en valeur les richesses du patrimoine de Ville-Marie au bénéfice des Montréalais et des Montréalaises.

Ce plan a été conçu de manière évolutive. Ainsi, il pourra être modifié en fonction de l'état d'avancement des interventions patrimoniales présentées ici ou par l'ajout de nouvelles interventions qui seront identifiées ultérieurement. La préservation et la valorisation du patrimoine bâti demeurent un travail de tous les jours.



© PHOTO : ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL, VM94-Z1573

POURQUOI VILLE-MARIE VISE À CONSOLIDER SON RICHE PATRIMOINE?

Berceau de la fondation de Montréal, Ville-Marie a été façonné par l'ensemble des peuples ayant vécu sur son territoire depuis des siècles.

Cette longue présence humaine a donc laissé un héritage culturel, architectural et paysager extraordinaire. Ce dernier mérite que des actions tangibles soient prises afin de préserver cette richesse collective pour les générations actuelles et futures.

Ainsi, le Plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie vise à doter l'Arrondissement d'une approche, d'une méthodologie ainsi que d'outils efficaces servant à valoriser le patrimoine bâti et paysager et à sensibiliser la communauté d'en prendre soin. De plus, ce plan permet d'assurer le développement des meilleures pratiques pour la préservation et la mise en valeur de ce riche patrimoine.

ARRIMAGE AVEC LES INTERVENTIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (MCC) ET DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Réunissant 10 interventions réalisées, en cours de réalisation ou à venir, le Plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie vise à optimiser l'ensemble des ressources dont dispose l'Arrondissement pour les concentrer sur certains éléments patrimoniaux prioritaires. Il s'agit principalement d'actions locales, mais certaines ont une portée montréalaise, voire nationale.

Ces interventions visent les secteurs construits de l'arrondissement tels que présentés dans les cartes 1, 2, 3 et 4 qui suivent.

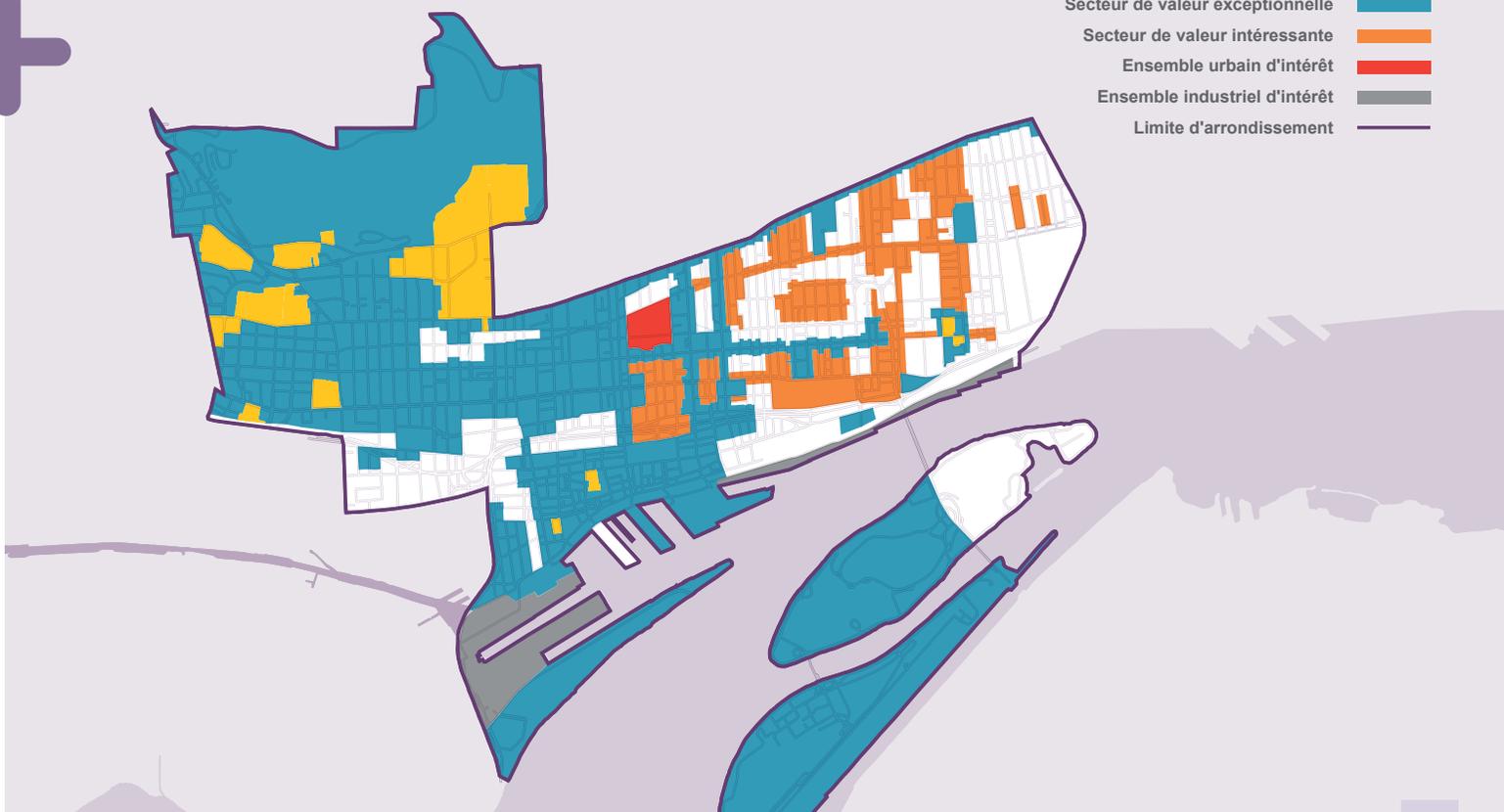
CARTE 1. SITES ET IMMEUBLES PATRIMONIAUX

- Site patrimonial déclaré (MCC) ▬
- Site patrimonial classé (MCC) ▬
- Site patrimonial cité (Ville) ▬
- Immeuble patrimonial classé (MCC) ▬
- Immeuble patrimonial cité (Ville) ▬
- Aire de protection (MCC) ▬
- Limite de l'arrondissement de Ville-Marie ▬



CARTE 2. PATRIMOINE BÂTI

- Grande propriété à caractère institutionnel ▬
- Secteur de valeur exceptionnelle ▬
- Secteur de valeur intéressante ▬
- Ensemble urbain d'intérêt ▬
- Ensemble industriel d'intérêt ▬
- Limite d'arrondissement ▬

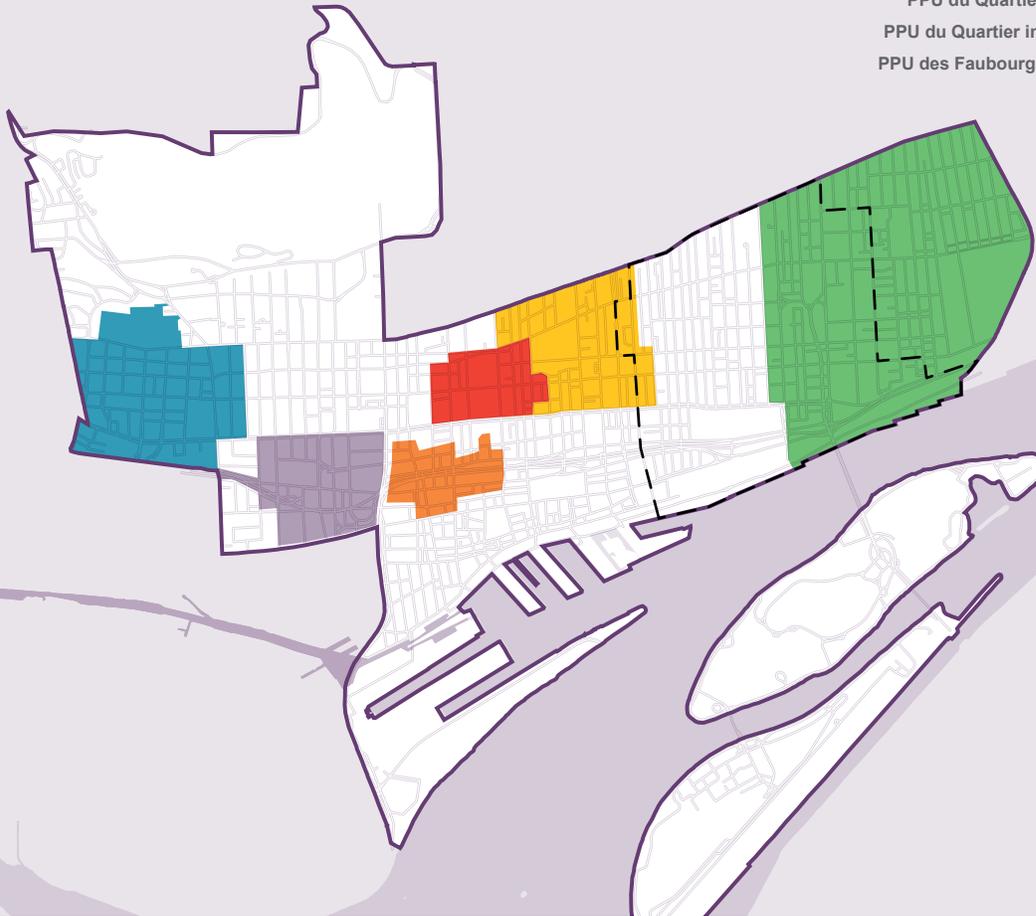


Les interventions ciblées dans ce plan ne s'appliquent pas aux secteurs « à développer » ni « à transformer » qui font l'objet d'une planification détaillée présentée dans les divers programmes

particuliers d'urbanisme (PPU) en vigueur ou en cours d'adoption sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Les PPU sont présentés dans la carte 3.

CARTE 3. PROGRAMMES PARTICULIERS D'URBANISME (PPU)

PPU du Quartier des spectacles - Pôle Place des Arts (2008)	■
PPU du Quartier des spectacles - Pôle du Quartier Latin (2013)	■
PPU du Quartier des grands jardins (2011)	■
PPU du Quartier de Sainte-Marie (2012)	■
PPU du Quartier des gares (2016)	■
PPU du Quartier international (2000)	■
PPU des Faubourgs (En préparation)	---



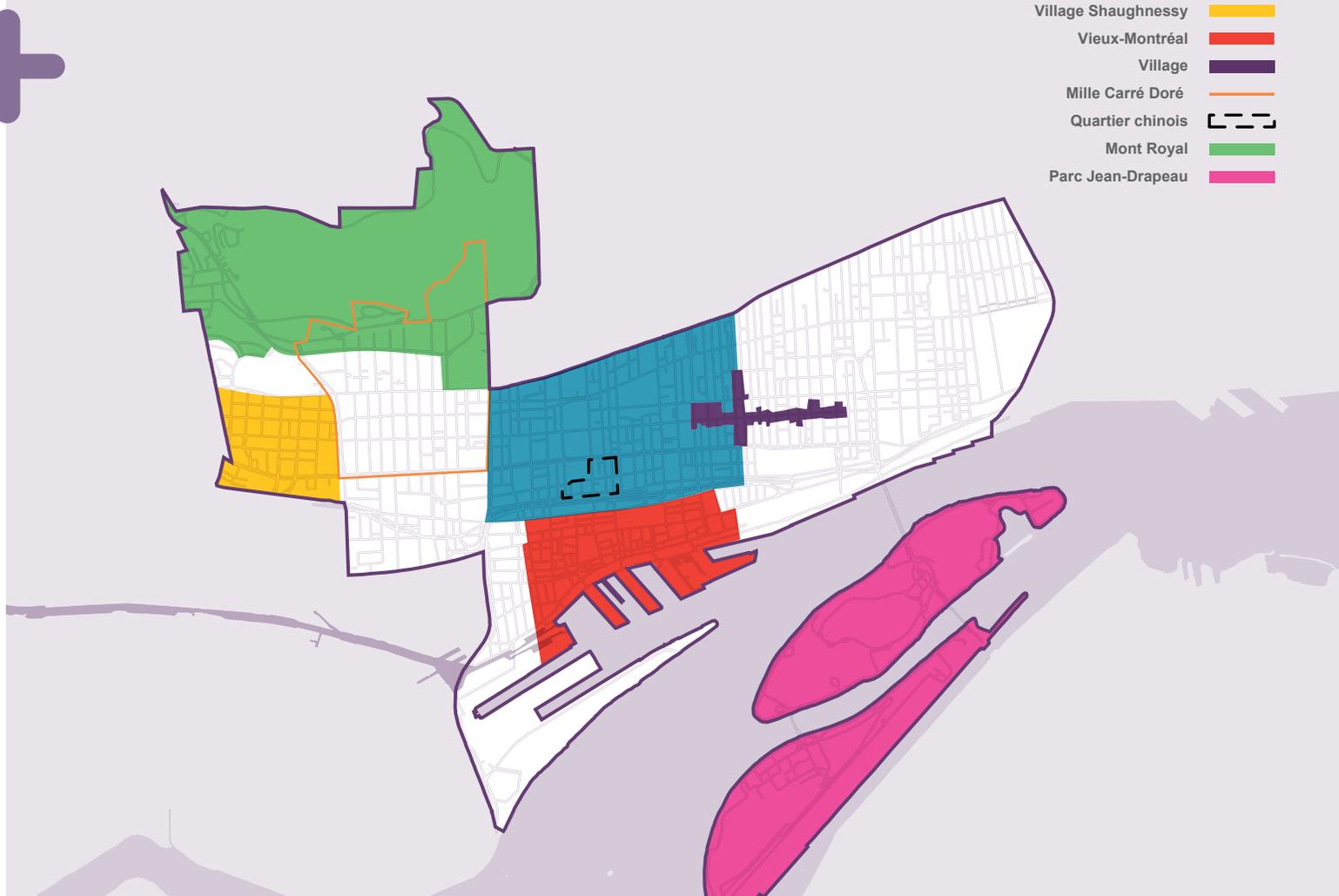
TERRITOIRES D'EXCEPTION DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Ville-Marie est composé d'une mosaïque de secteurs dont l'identité urbaine se démarque. Ces territoires d'exception exposent la grande diversité qui caractérise depuis toujours l'histoire de Ville-Marie. Ces quartiers bénéficient d'attraits uniques qui sont susceptibles d'attirer des milliers de résident(e)s et de devenir des lieux de destination.

Les territoires d'exception suivants sont présentés dans la carte 4 :

- Le mont Royal
- Le Vieux-Montréal et le Vieux-Port
- Le Mille Carré Doré
- Le parc Jean-Drapeau
- Le Village
- Le Quartier chinois
- Le Faubourg Saint-Laurent
- Le Village Shaughnessy

CARTE 4. TERRITOIRES D'EXCEPTION



CADRE PATRIMONIAL

Les interventions patrimoniales ciblées dans ce plan agissent en complémentarité avec d'autres outils d'encadrement du patrimoine de la Ville de Montréal tels que le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal ainsi que le Plan d'urbanisme, la Politique du patrimoine et le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal.

Par exemple, en lien avec le Plan d'action en patrimoine 2017-2022 de la Ville de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie :

- a créé un inventaire exhaustif des composantes architecturales d'intérêt de plus de 4 000 bâtiments résidentiels construits sur son territoire avant 1945 (*Intervention 1*),

- a identifié des bâtiments résidentiels vacants en plus de présenter un plan d'action pour leur réhabilitation (*Intervention 2*),
- et travaille à l'élaboration d'un plan de protection de son patrimoine religieux (*Intervention 9*).

Ces interventions, et bien d'autres, sont détaillées plus loin.

Succinctement, le Plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie vise à fortifier, à l'échelle locale, les actions de l'Arrondissement pour une meilleure conservation des éléments de valeur patrimoniale sur son territoire.



02 APPROCHE DE CONCERTATION

Le Plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie s'inscrit dans une démarche globale de préservation du patrimoine architectural montréalais, en collaboration avec divers services et instances publics et parapublics, notamment :

- la Direction de la culture, sport et loisir et développement social de Ville-Marie;
- la Division du patrimoine de la Ville de Montréal;
- le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) de la Ville de Montréal;
- le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal;
- l'équipe du futur Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM);
- le Service de la culture de la Ville de Montréal;
- le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM);
- le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC);
- la Société québécoise des infrastructures (SQI);
- la Société immobilière du Canada (SIC).

L'arrondissement de Ville-Marie souhaite également travailler de concert avec les acteurs de la société civile qui ont à cœur le patrimoine de son territoire. Cette collaboration assurera une évolution positive des interventions et, au final, une meilleure connaissance du patrimoine collectif.

Les 10 interventions présentées à la section 4 sont toutes sous la responsabilité de l'Arrondissement. Lorsque certaines interventions nécessitent une collaboration particulière avec un ou des partenaires, ces derniers sont identifiés pour chacune des interventions.

03

VISION

Gardien du patrimoine local, Ville-Marie agit en tant que leader pour la préservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti et paysager, lequel témoigne de la richesse et de la diversité de son histoire.

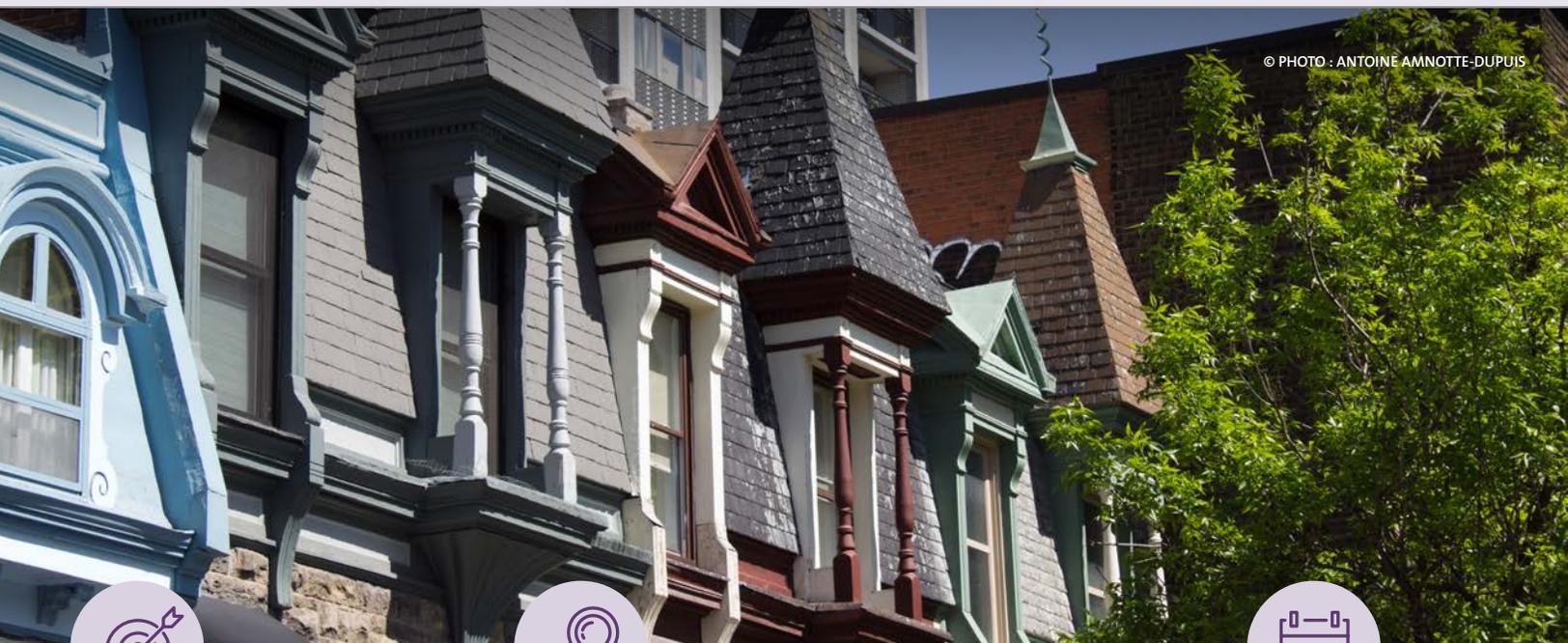
Ce faisant, l'Arrondissement reconnaît en la protection et l'occupation du bâti ancien un principe actif du développement durable et souhaite développer en ce sens les outils réglementaires dont il dispose et raffiner les processus d'analyse menant à l'octroi de permis de construction, de transformation ou de rénovation.

04 INTERVENTIONS DE VILLE-MARIE



INTERVENTION 1

PRODUIRE UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE PROXIMITÉ POUR L'ARCHITECTURE RÉSIDENIELLE BÂTIE AVANT 1945



OBJECTIF

- Mettre en valeur les composantes architecturales résidentielles construites avant 1945



LIVRABLES

- Inventaire exhaustif de 4 414 bâtiments résidentiels construits avant 1945
- Construction d'une base de données spatialisée
- Identification de bâtiments à prioriser pour l'inspection
- Fiches du patrimoine de proximité pour les citoyen(ne)s



ÉCHÉANCIER

Printemps 2021

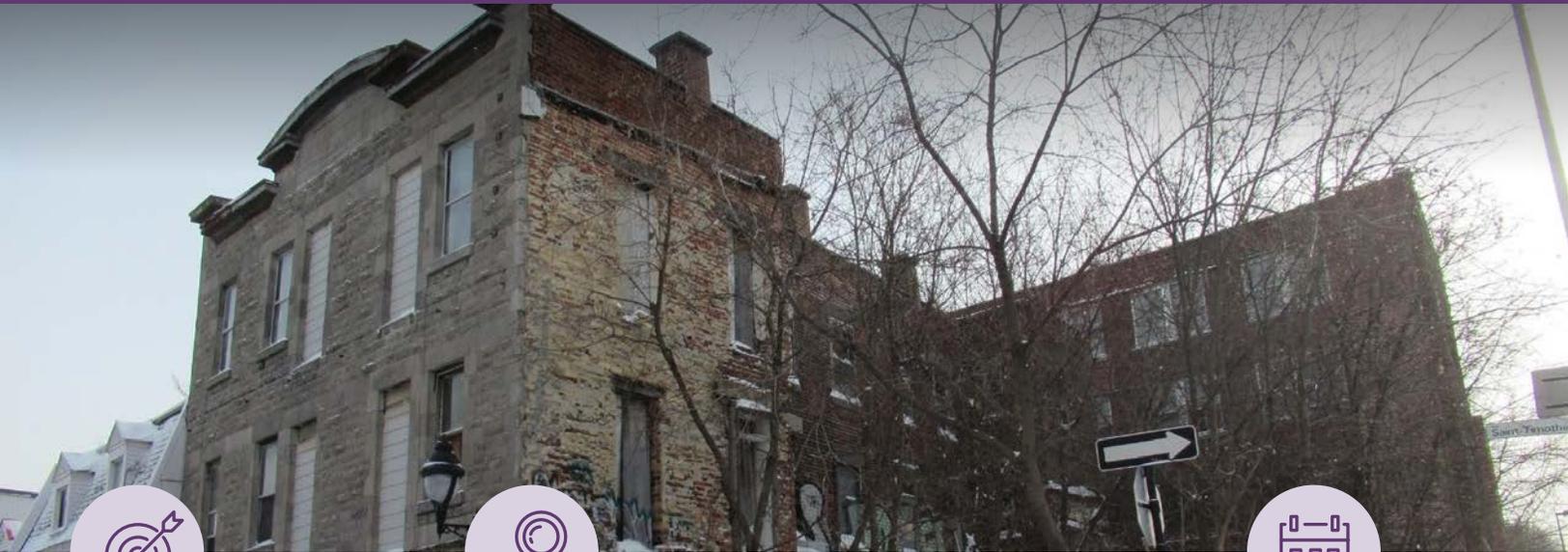
Cette intervention vise à créer un répertoire public dans la carte interactive de Ville-Marie afin de sensibiliser les propriétaires à la valeur patrimoniale de leur propriété et à l'importance de préserver et d'entretenir les éléments d'origine de celle-ci.

De plus, cette banque de bâtiments comportant des composantes architecturales d'intérêt permettra à l'Arrondissement de dresser, tous les 5 ans, une liste d'inspections prioritaires.



INTERVENTION 2

CONSTITUER UN INVENTAIRE DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS VACANTS



OBJECTIF

- Identifier et inventorier les bâtiments résidentiels vacants



LIVRABLES

- Inventaire des bâtiments résidentiels vacants
- Identification des bâtiments résidentiels les plus vulnérables
- Plan d'action d'entretien des bâtiments résidentiels les plus vulnérables



ÉCHÉANCIER

Printemps 2020

Le plan d'action d'entretien vise à rénover les bâtiments vacants afin de les rendre à nouveau propres à l'usage résidentiel. Ainsi, l'Arrondissement cherche à trouver des solutions, avec les propriétaires, afin de conserver ces bâtiments jugés d'intérêt. Une fois occupés, ces immeubles pourront être entretenus et auront de meilleures chances d'être préservés. Certains bâtiments, désignés au Plan d'urbanisme ou situés dans un secteur d'intérêt de celui-ci, pourraient être éligibles à un programme de subvention à la restauration.

L'arrondissement de Ville-Marie possède une trousse d'outils visant la protection des immeubles. En effet, en plus d'avoir un comité de démolition statuant sur chacune des demandes, l'Arrondissement dispose de deux règlements lui permettant de contraindre un propriétaire à effectuer des travaux d'entretien sur un bâtiment. Il s'agit des règlements suivants :

- Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements (03-096)
- Règlement sur l'entretien des bâtiments (07-034)

Par ailleurs, la loi autorise une municipalité à acquérir de gré à gré ou par expropriation « *tout immeuble à l'égard [duquel] un avis de détérioration a été inscrit au registre foncier depuis au moins 60 jours, sur lequel les travaux exigés dans cet avis n'ont pas été effectués* » (LAU 145.41.5).

Le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI), en collaboration avec le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM), a répertorié dans Ville-Marie sept bâtiments ou sites d'intérêt patrimonial vacants ou excédentaires dans l'inventaire des propriétés de la Ville de Montréal. Ces deux unités administratives de la Ville travaillent de concert sur une stratégie de mise en valeur de ces propriétés municipales patrimoniales. Ce plan stratégique sera disponible prochainement.



INTERVENTION 3

ÉLABORER DES LIGNES DIRECTRICES ENCADRANT LA TRANSFORMATION DES MAISONS DE TYPE *SHOEBOS*



© PHOTO : JOUDY HILAL



OBJECTIF

- Préserver les caractéristiques architecturales d'origine



LIVRABLES

- Inventaire et évaluation de l'intérêt architectural des 116 maisons *shoebos* de Ville-Marie
- Guide encadrant la transformation des maisons *shoebos* pour les propriétaires

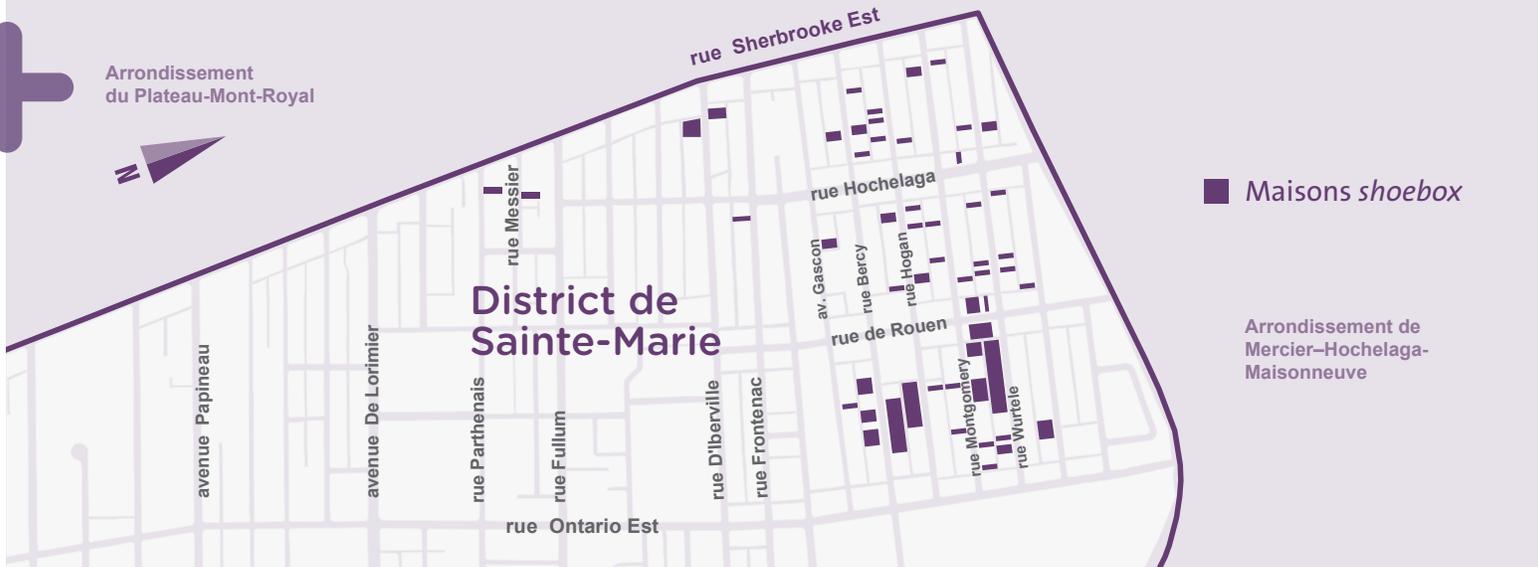


ÉCHÉANCIER

Automne 2020

L'Arrondissement a recensé en 2018 les habitations de type *shoebos* de son territoire. Chacune des 116 maisons a été évaluée en fonction de son intérêt architectural.

CARTE 5. MAISONS DE TYPE *SHOEBOS*





INTERVENTION 4

PROTÉGER LES ENSEIGNES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

© PHOTO : SABRINA BOLDUC



OBJECTIF

- Protéger le paysage urbain d'intérêt



LIVRABLES

- Rapport complet inventoriant 201 enseignes commerciales
- Fiches techniques sur les enseignes d'intérêt
- Règlement d'urbanisme discrétionnaire
- Mise à jour de l'inventaire de 2005 sur les enseignes commerciales peintes
- Série de critères et d'objectifs visant la protection des enseignes commerciales peintes



PARTENAIRES

- Héritage Montréal
- Conseil du patrimoine de Montréal
- Ministère de la Culture et des Communications



ÉCHÉANCIER

Automne 2020
(enseignes d'intérêt)
2021 (enseignes peintes)

Soucieux de l'importance qu'il accorde à l'identité urbaine montréalaise et aux paysages urbains qui la composent et la définissent, l'arrondissement de Ville-Marie a raffiné ses connaissances sur l'une de ses composantes, soit les enseignes d'intérêt. Certains événements récents ont mené à l'accélération de ces réflexions et remis à l'ordre du jour l'importance de comprendre, d'identifier, de documenter et d'encadrer ces enseignes présentes dans l'arrondissement.

Cette réflexion a permis de sélectionner 19 enseignes d'intérêt et d'élaborer des fiches techniques pour celles-ci. Cette liste sera révisée ponctuellement et pourra faire l'objet d'ajouts.

Les fiches techniques proposent des objectifs et des critères pour ces enseignes qui ne peuvent être modifiées qu'avec l'obtention d'un certificat d'autorisation. Toute modification de ces 19 enseignes nécessite une approbation à la suite d'une révision architecturale selon le titre VIII du Règlement d'urbanisme (01-282) de Ville-Marie.

Les enseignes peintes feront également l'objet d'une réflexion quant à leur conservation. Une liste inventoriant celles-ci permettrait de mieux les identifier.

La réflexion à venir portera sur la possibilité, lors d'une révision architecturale, d'inclure certains critères sur le maintien ou non, selon la situation présentée, de cette forme artistique dans le paysage urbain. Ces critères et objectifs pourraient être reliés aux éléments de parement et de revêtement extérieur.

La carte interactive de l'arrondissement (montreal.ca/articles/carte-interactive-de-ville-marie) permet de visualiser l'ensemble des immeubles de Ville-Marie comportant une enseigne d'intérêt.

CARTE 6. BÂTIMENTS AVEC ENSEIGNE(S) D'INTÉRÊT

Bâtiment avec enseigne(s) d'intérêt 
Limite d'arrondissement 

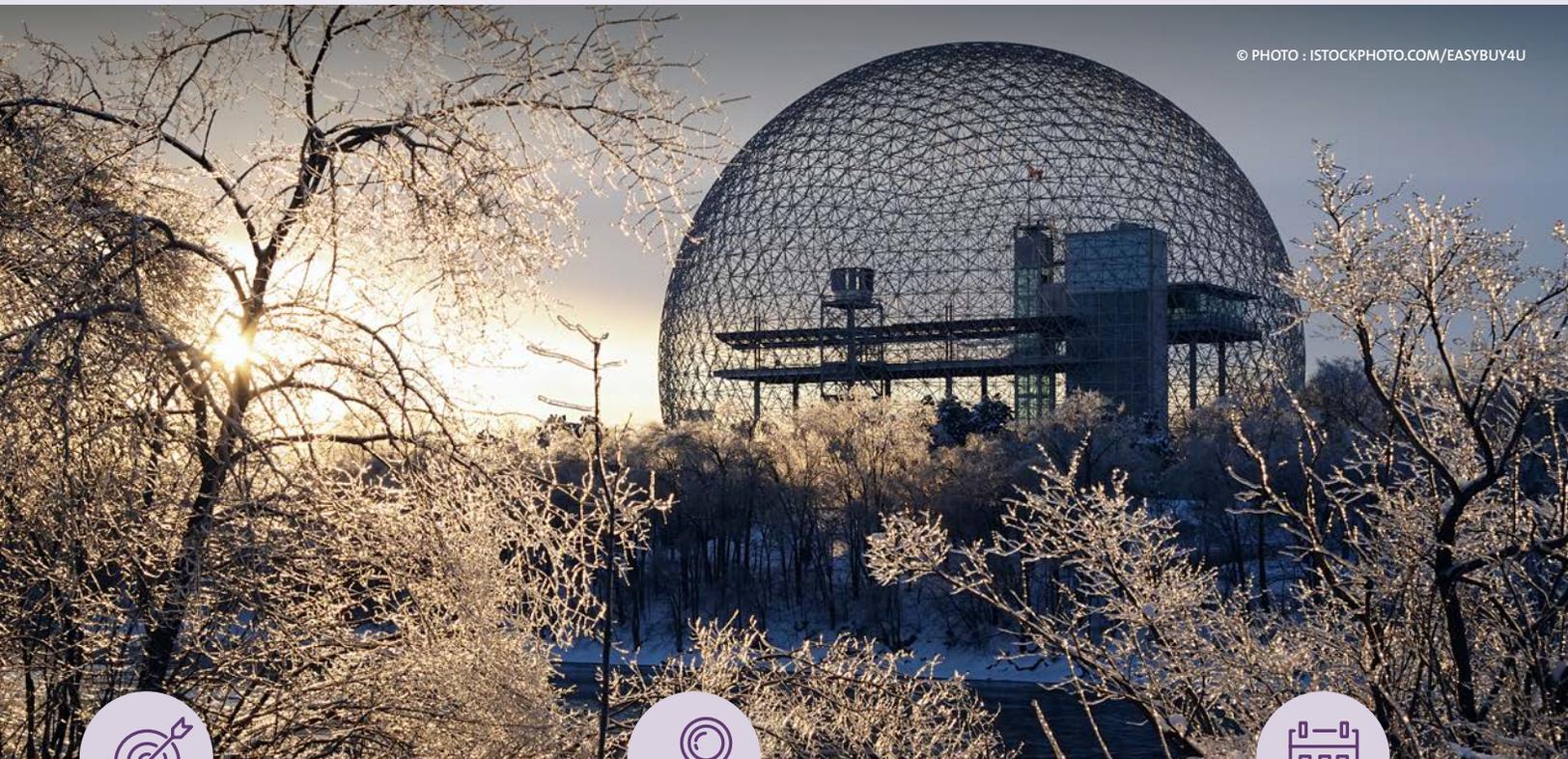




INTERVENTION 5

IDENTIFIER DE NOUVEAUX IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

© PHOTO : ISTOCKPHOTO.COM/EASYBUY4U



OBJECTIF

- Mettre à jour la liste des bâtiments patrimoniaux apparaissant au Règlement d'urbanisme de l'Arrondissement



LIVRABLES

- Répertoire de 73 bâtiments à ajouter à la liste existante
- Nouvelle liste de 150 immeubles d'intérêt au Règlement d'urbanisme



ÉCHÉANCIER

Hiver 2020

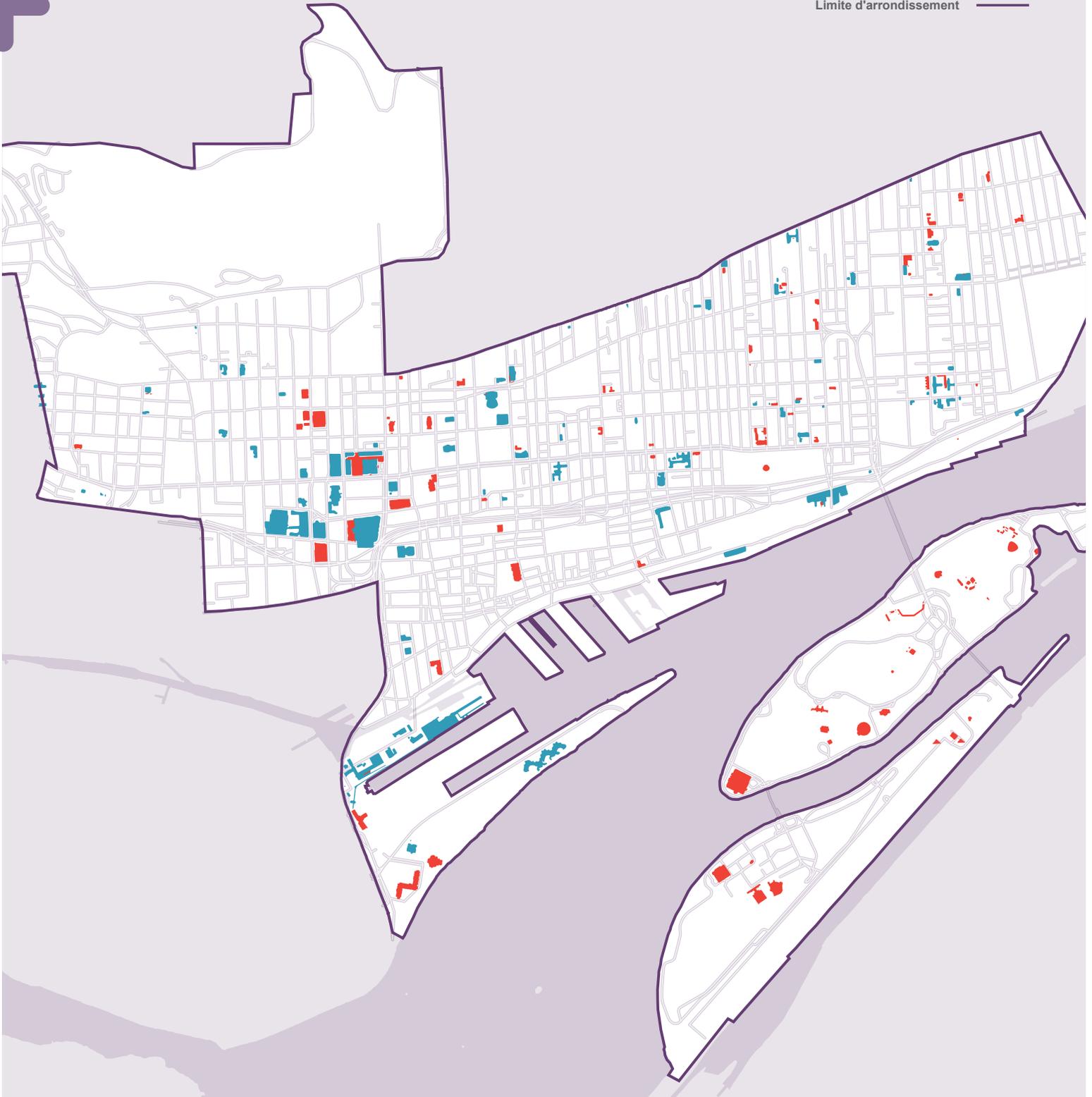
Adoptée en février 2020, la nouvelle annexe A « Immeubles d'intérêt » du Règlement d'urbanisme (01-282) comporte 73 nouveaux bâtiments. L'objectif est de renforcer les mesures de protection de ces bâtiments en soumettant certains travaux à une révision architecturale. Cette liste fera également l'objet d'une révision ponctuelle.

En ce sens, les articles 127 et 127.23 du Règlement d'urbanisme (01-282) prévoient des critères et caractéristiques supplémentaires à considérer dans le cadre d'une révision de projet préalable à la délivrance d'un permis ou d'un certificat. Ces critères touchent, notamment, au respect du caractère distinctif du bâtiment, à la protection de ses parties ou caractéristiques exprimant les conditions sociales, politiques, économiques ou technologiques de son époque de construction, au plan et aux matériaux originaux.

La carte interactive de l'arrondissement (montreal.ca/articles/carte-interactive-de-ville-marie) permet de visualiser l'ensemble des immeubles d'intérêt dans Ville-Marie.

CARTE 7. IMMEUBLES D'INTÉRÊT DU RÈGLEMENT D'URBANISME

- Immeuble d'intérêt ajouté ■
- Immeuble d'intérêt existant ■
- Limite d'arrondissement —

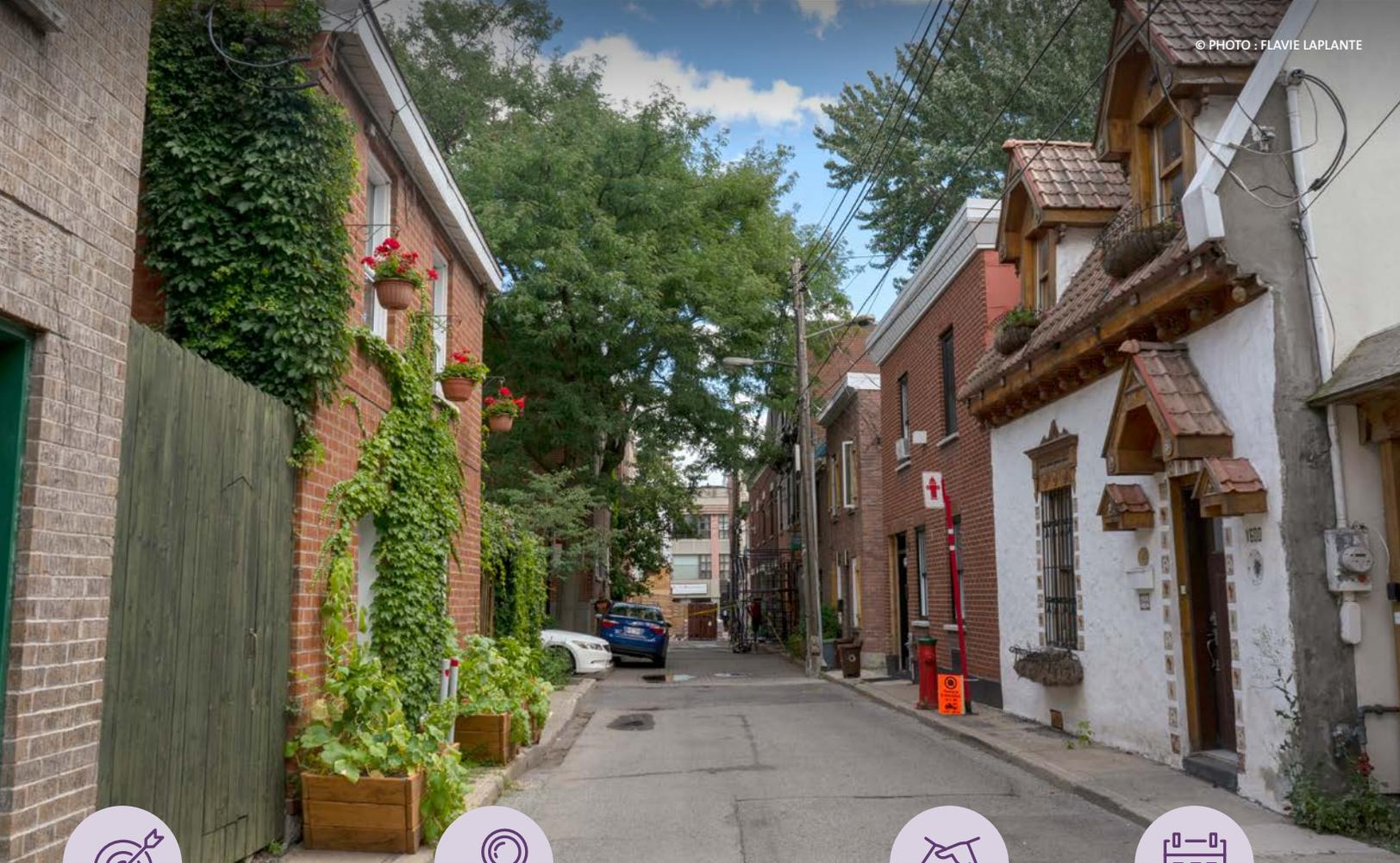




INTERVENTION 6

RAFFINER LES OBJECTIFS ET CRITÈRES EN MATIÈRES D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

© PHOTO : FLAVIE LAPLANTE



OBJECTIFS

- Développer une connaissance plus fine des caractéristiques typomorphologiques du secteur des Faubourgs (PPU), à l'est de la rue Atateken
- Établir des balises d'aménagement en matière de démolition partielle afin d'éviter le façadisme



LIVRABLES

- Étude typomorphologique exhaustive du secteur des Faubourgs
- Amendement du Règlement d'urbanisme pour inclure les nouvelles unités de paysage ainsi que les recommandations du rapport sur le façadisme préparé par le Conseil du patrimoine de Montréal



PARTENAIRE

- Conseil du patrimoine de Montréal



ÉCHÉANCIER

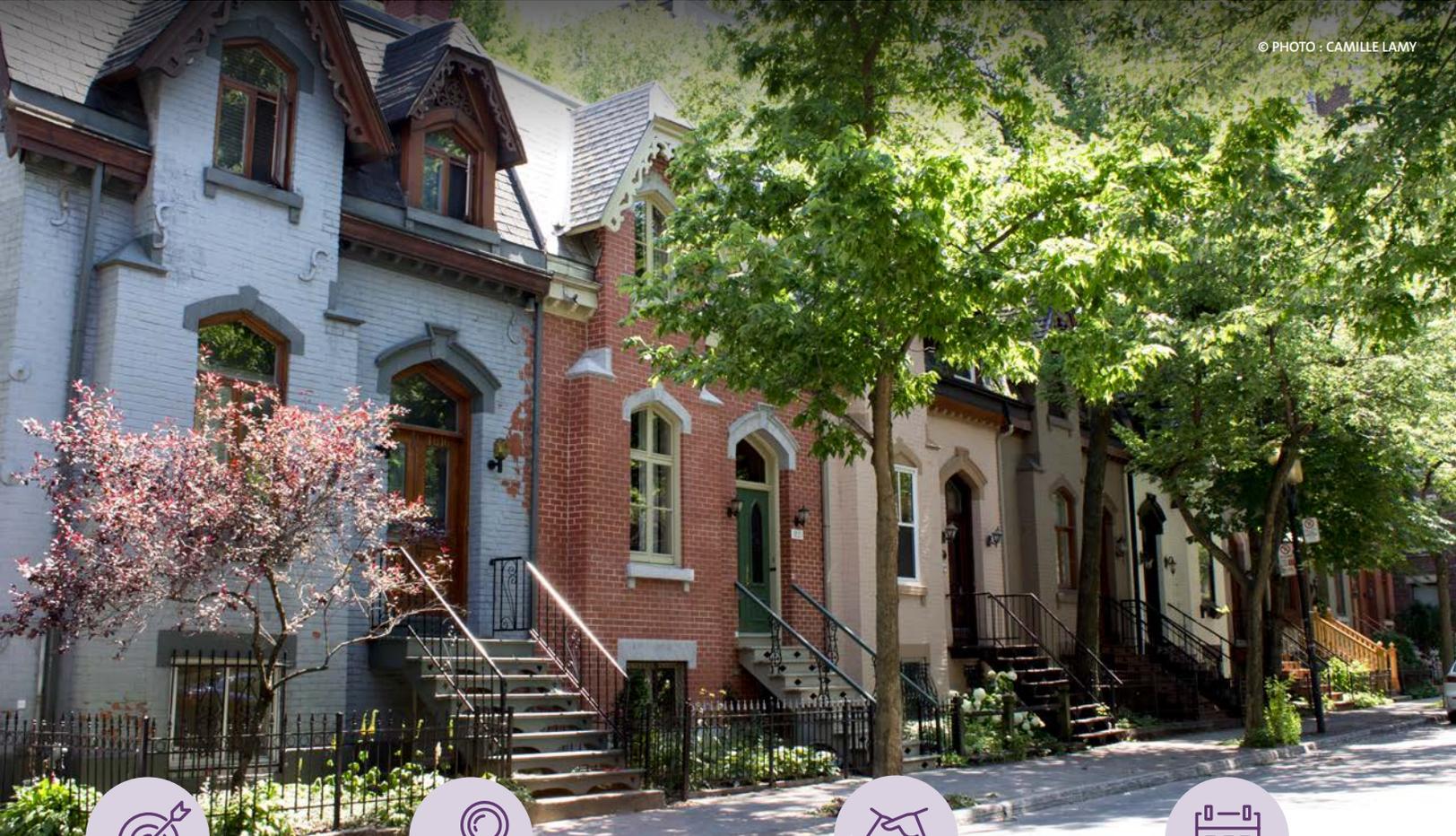
2021



INTERVENTION 7

LIMITER LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES D'INTÉRÊT DANS LE SECTEUR DU VILLAGE SHAUGHNESSY

© PHOTO : CAMILLE LAMY



OBJECTIF

- Reconnaître le bâti existant et ainsi éviter la spéculation foncière en attribuant une valeur plus importante aux terrains qu'aux édifices existants



LIVRABLE

- Plan d'urbanisme modifié avec les paramètres de hauteur et de densité rectifiés pour le secteur du Village Shaughnessy



PARTENAIRE

- Office de consultation publique de Montréal



ÉCHÉANCIER

2021

Les nouvelles hauteurs et densités dans le secteur du Village Shaughnessy permettront de reconnaître et de protéger le bâti existant et, ainsi, d'éviter la spéculation foncière en attribuant une valeur plus importante aux terrains qu'aux édifices existants.

Le but est donc d'encourager l'entretien du cadre bâti actuel en limitant la démolition d'immeubles dans le secteur du Village Shaughnessy.



INTERVENTION 8

FACILITER LE MAINTIEN ET LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI PRIVÉ OCCUPANT LE DOMAINE PUBLIC

© PHOTO : JOUDY HILAL



OBJECTIFS

- Faciliter l'entretien des composantes architecturales d'origine de bâtiments résidentiels occupant le domaine public
- Réduire les coûts d'occupation du domaine public pour les propriétaires



LIVRABLES

- Mise à jour de l'inventaire des bâtiments résidentiels ayant des composantes architecturales d'origine occupant le domaine public
- Évaluation des impacts financiers d'une exemption des frais associés à l'occupation de composantes architecturales d'origine de bâtiments résidentiels occupant le domaine public
- Modification réglementaire visant à maintenir la qualité du patrimoine privé occupant le domaine public par une réduction des frais d'occupation du domaine public en échange d'un entretien rigoureux des composantes patrimoniales



ÉCHÉANCIER

2022

Cette intervention, qui mobilisera plusieurs professionnel(le)s de l'Arrondissement dès le début de 2021, vise à prioriser la restauration de composantes architecturales d'origine qualifiées d'intérêt. En exemptant les propriétaires de frais d'utilisation du domaine public en échange d'un entretien rigoureux de ces composantes, l'Arrondissement s'assurera ainsi d'en préserver davantage. L'objectif est de développer un levier financier pouvant aider les propriétaires concernés.

À travers cette démarche novatrice, Ville-Marie souhaite sensibiliser d'autres arrondissements à développer des solutions de financement pour maintenir et rénover le patrimoine privé occupant le domaine public.



INTERVENTION 9

PRÉSERVER LES BÂTIMENTS RELIGIEUX

© PHOTO : JULIEN PERRON-GAGNÉ



OBJECTIFS

- Favoriser la conservation des bâtiments religieux de grande qualité architecturale et à valeur sociétale
- Explorer des pistes pour la réhabilitation de ces bâtiments religieux



LIVRABLES

- Inventaire des bâtiments religieux de l'arrondissement
- Étude économique sur le coût d'entretien des bâtiments religieux
- Étude de potentiel des usages possibles pour chacun des bâtiments religieux étudiés



PARTENAIRES

- Division du patrimoine
- Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Ville-Marie
- Service de la gestion et de la planification immobilière
- Conseil du patrimoine religieux du Québec



ÉCHÉANCIER

2023

Depuis plusieurs années, les villes et municipalités du Québec doivent conjuguer avec un nombre de plus en plus important de bâtiments religieux excédentaires. Ce phénomène amène les administrations publiques à se questionner sur la réhabilitation de ceux-ci tout en considérant leurs caractéristiques patrimoniales.

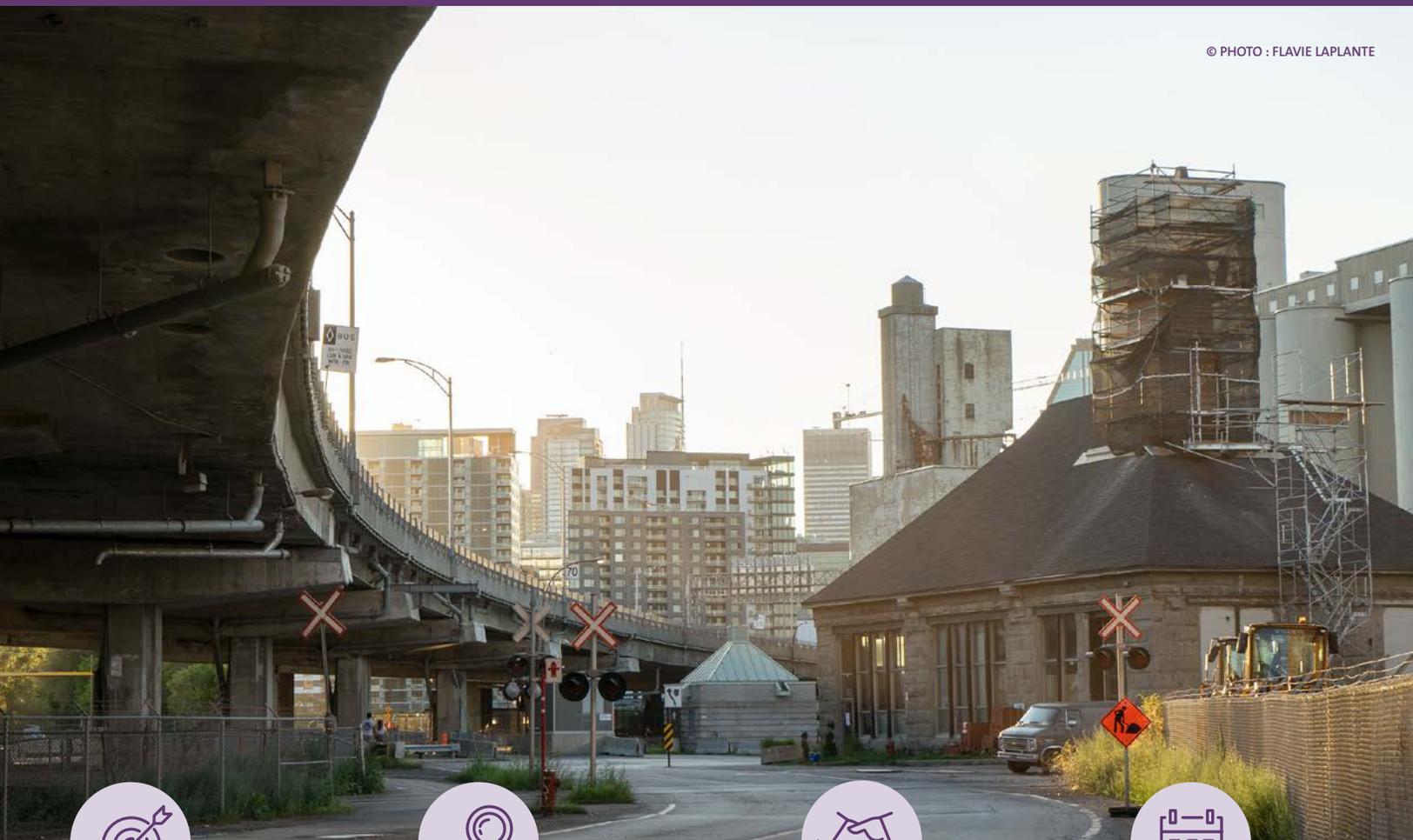
C'est dans cet esprit que l'arrondissement de Ville-Marie, en collaboration avec divers partenaires, souhaite lancer une étude patrimoniale, financière et immobilière sur les bâtiments religieux présents sur le territoire. Celle-ci servira à établir un inventaire réaliste des bâtiments religieux, comprenant notamment leur état de conservation, afin d'établir une marche à suivre pour assurer leur pérennité dans le paysage urbain.



INTERVENTION 10

ASSURER UNE VOCATION PÉRENNE POUR LES ANCIENNES STATIONS DE POMPAGE CRAIG ET RIVERSIDE

© PHOTO : FLAVIE LAPLANTE



OBJECTIFS

- Faciliter l'occupation actuelle de la station de pompage Riverside pour pérenniser sa conservation
- Valoriser l'occupation du site patrimonial de l'ancienne station de pompage Craig



LIVRABLES

- Études de valeur architecturale et stratégie de conservation ou de valorisation des sites
- Occupation pérenne, communautaire et symbolique du site de l'ancienne station de pompage Craig



PARTENAIRES

- Comité de travail de la station Craig
- Service de la gestion et de la planification immobilière



ÉCHÉANCIER

- 2021 (station Riverside)
- 2022 (station Craig)

L'arrondissement de Ville-Marie désire s'adjoindre l'expertise de plusieurs spécialistes afin de trouver un usage adéquat au site de l'ancienne station de pompage Craig et de pérenniser l'usage de l'ancienne station Riverside dans le but d'en assurer leur valorisation à long terme.

A stylized illustration of a cityscape at night. The background is a dark purple sky with a pattern of small white dots. In the foreground, there are several buildings: a tall white skyscraper on the left, a large green hill in the center with a black cross on top, and a large orange building at the bottom. On the right, there is a brown building with a tower. The text 'FARINE FIVE ROSES' is written in large, bold, red letters with a white outline, set against a black grid background on the green hill.

FARINE FIVE ROSES

